

## Tarfusser, Cuno (Italie)

[Original: anglais]

### Exposé des qualifications

*Exposé détaillé présenté conformément à l'article 36, paragraphe 4) a), du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États concernant la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.*

Le Gouvernement italien a décidé de présenter la candidature de M. Cuno Tarfusser, haut magistrat du Parquet italien qui exerce actuellement les fonctions de Procureur général à Bolzano, à un siège de juge de la Cour pénale internationale lors des élections qui auront lieu à la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York, du 19 au 23 janvier 2009.

Le curriculum vitae de M. Tarfusser, en anglais, est joint.

La candidature de M. Tarfusser est présentée au titre de la liste A, qui comprend les noms des candidats ayant "une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat ou en toute autre qualité similaire" (paragraphe 3 b) i) et paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome).

M. Cuno Tarfusser répond à toutes les conditions d'expérience et d'ancienneté requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme indiqué au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome.

Pendant toute sa carrière, M. Tarfusser s'est consacré au droit pénal et à la procédure pénale.

M. Tarfusser exerce une activité judiciaire depuis plus de 20 ans et a été Procureur adjoint et, depuis 2001, Procureur général à Bolzano. Il a une large expérience des poursuites de divers types de crimes. Il a poursuivi des crimes contre la personne, ainsi que de mauvais traitements, sévices et crimes sexuels dirigés contre des femmes et des enfants. Il a également été appelé à poursuivre des crimes liés au trafic de drogues, à la possession illégale d'armes, d'explosifs et d'armes de petit calibre et à des activités terroristes. En sa qualité de Procureur, il a également eu à s'occuper de la gestion des structures judiciaires et de tous les aspects concernant l'organisation des activités juridictionnelles. Dans le cadre de ses fonctions au Parquet, que ce soit en qualité de Procureur adjoint ou de Procureur général, il a acquis une grande expérience de la coopération judiciaire internationale et a, dans le contexte de ses activités, établi d'étroits contacts avec les autorités judiciaires d'autres États.

M. Tarfusser a l'expérience judiciaire des questions liées à la problématique hommes-femmes, notamment en ce qui concerne la violence contre les femmes.

M. Tarfusser est bilingue (italien et allemand), parle couramment l'anglais et a une bonne connaissance du français.

M. Tarfusser, de sexe masculin, est ressortissant italien et n'a la nationalité d'aucun autre État.

\*\*\*